



Crise Sanitaire



La direction de la DOGO a annoncé aux élus du CSEE les nouvelles dispositions dans le cadre du nouveau confinement à compter du 30/10/2020.

Tous les salariés qui peuvent exercer leur activité à distance doivent télé-travailler de manière permanente et jusqu'à nouvel ordre. La direction considère que nous sommes dans une continuité du PRA actuel et par conséquent ne pas à avoir à établir de nouvelles règles sanitaires et organisation du travail ; principalement pour nos collègues en boutiques et techniciens qui doivent continuer leur activité sur le terrain. En effet l'Entreprise juge que les mesures de protection mises en œuvre depuis le 11 Mai suffisent à limiter la propagation du virus. Dans le cadre du plan « Vigipirate alerte attentat » la direction ne sait toujours pas si elle renforcera la sécurité.

Les salariés qui devront se déplacer dans le cadre de leur activité auront à compléter deux attestations : la 1ère gouvernementale et la seconde de l'entreprise validée par le N+1.

Les restaurants d'entreprise resteront fermés. Le Comité National de Restauration a confirmé le versement d'une indemnité pour les salariés en travail à domicile.

Les salariés devant récupérer leur matériel nécessaire à l'exercice de leur activité pourront le faire. Pour les salariés non encore équipés, La DISU annonce être en capacité de fournir près de 150 PC portables.

Les salariés souffrant de pathologies doivent se signaler auprès de leur manager ou médecin du travail.

La CFDT estime que les mesures sanitaires ne sont pas à la hauteur du risque encouru dans la cadre de cette seconde vague. En effet, ces dernières semaines, le nombre de cas Covid au sein de la DOGO a augmenté de manière exponentielle.

Concernant le télétravail régulier la direction nous confirme que les salariés ayant effectué une demande doivent obtenir, à ce jour, une réponse.



Fermeture de la boutique d'Yvetot - Transfert de l'activité vers Barentin



Ce projet a débuté par une consultation des élus sur la prise à bail d'une nouvelle cellule au sein de la même galerie marchande. La CFDT considère que ce nouvel emplacement sera économiquement rentable pour l'entreprise et les salariés. A ce titre nous avons donc rendu un avis positif. L'ouverture de la nouvelle boutique au concept smart store est prévue pour l'été 2021.

Concernant la suite du projet la CFDT condamne une nouvelle fois la destruction de notre réseau de distribution. En effet au-delà du repositionnement de la boutique de Barentin c'est celle d'Yvetot qui va fermer ses portes. L'ancienne boutique d'Yvetot sera reprise par la GDT. L'effectif cible de la nouvelle boutique sera de 14 salariés dont 1 RB et 1 adjoint. La direction assure que chacun aura sa place.

Les élus du CSEE ont décidé de mandater la CSSCT AD Grand Ouest sur le sujet. L'ensemble des salariés pourront ainsi s'exprimer sur leurs attentes et les évolutions possibles.

La CFDT sera pleinement impliquée et présente auprès de l'ensemble des salariés concernés des deux boutiques.



Fermeture de la boutique de St-Brieuc - Transfert de l'activité vers Languieux

La CFDT qui ne peut cautionner de voir encore un rideau se baisser définitivement a rendu un avis négatif sur le projet.

La CFDT est consciente que le nouvel emplacement de la boutique de Languieux améliorera les conditions de travail des collègues languedociens. Néanmoins leur intégration et formation devront être prises en compte et traitées de la même façon que nos collègues briochins qui quant à eux voient leur boutique fermer ses portes définitivement. Outre le fait qu'Orange fuit une nouvelle fois le centre ville au profit de centres commerciaux, les impacts humains et économiques inhérents à cette nouvelle organisation seront conséquents :

- ◆ Composition d'une nouvelle équipe
- ◆ Aggravation des amplitudes horaires
- ◆ Désertification des centre-ville



La CFDT restera vigilante sur la re-fonte des plannings horaires.



Avec la **création de l' U.S.C. DOGO** (Unité Service Client), le projet de fusion des 2 SCO et de l'UAT est lancé sur notre territoire. C'est un projet national piloté par DGP. Seules les particularités locales seront présentées au CSEE de la DOGO pour consultation au 1er trimestre 2021. L'ensemble du projet étant présenté et consulté au CSEC (instance nationale). Deux commissions ont été mandatées par le CSEC et une expertise a été votée.

Pour la **CFDT** ce projet répond avant tout à la **déflation des effectifs et ne présente aucune perspective de recrutements pour les prochaines années**. Pour la **CFDT** il aurait été plus judicieux de revoir d'abord la simplification des process avant même de réorganiser les unités de façon aussi impactante.

Ce projet se décompose en 4 volets : **Mutualisation des services fronts et backs ; Arrêt des activités mail, fluidité et e-chat ; Création d'une nouvelle**

filière métier composée de spécialistes ; Évolution de l'organisation avec fusion des 2 SCO/UAT. Dans la continuité de cette transformation le service haut débit pro sera rattaché à A2P GO.

Dès l'annonce de ce projet la **CFDT** a relayé les interrogations de l'ensemble des salariés. **Nos questions précises** sur : la cartographie, l'avenir des salariés dont l'activité ferme, l'impact du projet sur les managers et les soutiens métiers, le plan de formation, l'avenir des transverses et membres du CODIR qui se retrouvent en doublons, le volume de spécialistes, ...**n'ont obtenu comme seule réponse : « trop tôt »**. La direction nous a informé avoir désigné un **directeur de projet** pour le périmètre de la DOGO.

Ce manque de réponses nous interpelle. En effet un projet d'une telle envergure, touchant plus de 900 salariés, ne peut être annoncé et mis en œuvre sans qu'il ne soit profondément pensé et orchestré bien en amont.

La **CFDT** demande qu'une communication permanente et transparente soit faite sur les unités concernées.

La **CFDT** impliquée dans les CSSCT Relation Clients et A2P, restera très vigilante sur les conditions de mise en œuvre de ce projet.

La **CFDT** restera attentive aux conditions d'accompagnements de **l'ensemble des salariés** impactés par les nombreux changements d'organisation et de métiers à venir.



New Orléans

ZAC INTERIVES



Dans un contexte de décroissance des effectifs considérable, nous ne pouvons que saluer l'investissement d'Orange sur l'agglomération Orléanaise. Ce choix permet d'accroître la visibilité tant interne qu'externe de l'entreprise sur la zone. Il devrait favoriser la dynamique collective et offrir des conditions de travail qui permettront au collectif Orléanais de mieux travailler et vivre ensemble. Cependant des réserves:

Cfdt: Sans visibilité de l'impact du télétravail sur l'occupation du bâtiment, les 4 m² octroyés par « bureau », pour des métiers où l'usage du téléphone est important, risquent d'entraîner une saturation sonore quelle que soit la qualité des équipements mis en œuvre.

Cfdt: Des bureaux « individuels » en libre-service qui risquent d'être pris d'assaut pour des besoins de confidentialité et donc d'être saturés, voire d'entraîner des demandes de télétravail massif; nuisant ainsi à l'attente initiale qui est de renforcer le collectif Orléanais.

Cfdt: Enfin les incertitudes liées au choix d'un bâtiment à construire dans une nouvelle zone d'activité qui semblait « prometteuse » mais qui montre aujourd'hui des limites, à commencer par le projet de téléphérique abandonné.

Pour toutes ces raisons la CFDT a décidé de s'abstenir sur ce projet.

La CFDT revendique l'ouverture de négociations dans le cadre de l'accompagnement des salariés.



Prochaines séances du CSE DO GO : 25 et 26 Novembre 2020

• **DS Coordinatrice CFDT : Nicole NARAÏNEN** • **RS CFDT : Jean-François GRELIER**

• **Vos élu-es titulaires au CSE Direction Orange Grand Ouest :**

Henda MATHLOUTHI, Arnaud AUTRET, Laurence AVRIN, Véronique SEKMA, Vincent BODIGUEL, Laurent BRAS, Catherine FAUGEROUX, Valérie LE GOUPIL, Jacques BOURTHOURAULT, Gilles BARBIER, Franck LE SAUZÉ.

• **Vos élu-es suppléant-es:**

Margot DUBOIS, Jean-Daniel CHANU, Mireille VIVIER, Corinne BLANCHARD, Hassan DOUASSE, Alain ABADIE, Rozenn LE HIR, Marie-Pascale SAUPIN, Jean-Paul LERAY, Régis GARREAU, Olivier LE DOUARIN

